

## BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté par la municipalité le 10 novembre 1999.

"Parti : Au 1 à la première partie d'un écu d'argent, à une aigle de sable ; au 2 à la deuxième partie d'un écu d'argent, à une aigle de gueules, membrée, becquée et couronnée de sable. Au chef d'azur, à une crosse issante contournée, adextrée d'un feu, le tout d'or."

## TOPONYMIE :

Nom d'origine chrétienne faisant référence à l'archevêque de Tours que l'on représente souvent par du feu, symbole de son innocence face aux accusations.



## SAINT-BRICE

### EXPLICATIONS :

L'argent avec l'aigle rouge proviennent des armes de la famille de Champchevrier qui possédait Saint Brice. La reprise intégrale du blason du seigneur étant interdite pour la commune, il suffit de emprunter un ou plusieurs éléments.

L'argent avec l'aigle noire rappellent le seigneur de Pontoise, dernier grand seigneur de Saint Brice. La remarque concernant la reprise de blason de seigneur est valable ici aussi.

Le feu est le symbole distinctif de saint Brice, preuve de son innocence face aux accusations de paternité. C'est l'enfant lui-même qui dira à toute l'assemblée que Brice n'était pas son père.

Le chef d'azur indique la présence de la Taude qui traverse le territoire communal.

La crosse indique la présence du monastère de Belle Branche. Elle figure contournée sur son sceau.

Les ornements sont deux gerbes de blé d'or, mises en sautoir par la pointe et liées de gueules afin d'honorer l'activité agricole de la commune.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en caractères majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

### PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

L'argent est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur les aigles, le feu, la crosse et le chef qui n'est pas précisé cousu.

Le chef est une pièce honorable qui mesure deux modules d'épaisseur sur les huit que compte l'écu sur sa hauteur.

Le parti n'a pas d'ombre parce qu'il s'agit de la couture de deux pièces juxtaposées, comme on le fait avec un patchwork ; il n'y a pas d'épaisseur et donc pas d'ombre.

L'aigle est toujours féminin en héraldique.

Les termes becqué et membré s'appliquent au bec et aux pattes en comptant les griffes.

### ARMES UTILISÉES :

Le blason de Saint-Brice a été réalisé en reprenant les armes de la famille de Champchevrier qui sont les suivantes :



et celles de la famille de Pontoise qui sont les suivantes :



### HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune de Saint-Brice n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.